



Creation d'une autoentrepreneur couture et decoration

Par **isabelle57**, le **27/09/2009** à **19:30**

Bonjour,

j'aimerais créer une auto entreprise dans le domaine de la couture (retouche , confections diverses et objet de decorations)

je voulais ouvrir un site internet pour vendre mais creation et me faire connaitre sur ma region ai-je le droits

Par **JPALMER**, le **27/09/2009** à **19:38**

bien sur que vous avez le droit, je dirais même que ce statut à été fait specialement pour ce type d'activité.

-vous êtes limitée à 32 000 € de chiffre d'affaire HT (services)

-vous ne facturez pas de TVA

-vous payez trimstriellent 20 % de charges à l'USSAFF y compris l'impot liberatoire

-vous ne peyez que si vous facturez

Par **gigi1961**, le **06/01/2010** à **13:50**

bonjour,

j'aimerais savoir de quelle région vous êtes car je suis également de la moselle, et j'aimerais me créer comme auto entrepreneur et j'ai trouvé un local mais il est un peu grand pour moi seule et surtout 500€ de loyer parait lourd pour l'instant, je cherche donc quelqu'un auto entrepreneur dans la couture pour partager ce local, moi je suis sur metz et vous? et ou en êtes vous de vos démarches, vous êtes vous créer? cordialement Gigi

Par **isabelle57**, le **06/01/2010 à 18:01**

dans qu'elle domaine êtes vous, est-ce complémentaire, je suis au tout début, je suis de Vitry sur Orne, mais Metz est mon but, il me faut déjà de la confection pour montrer ce que je fais, actuellement je travaille donc il faut que j'arrive à conseiller les 2 pour débuter, nous pouvons peut-être s'entraider pour notre projet?

A bientôt Isabelle

Par **gigi1961**, le **07/01/2010 à 09:16**

Bonjour Isabelle,
Merci d'avoir répondu à mon mail, je rénove et crée des abats jours, et la couture m'est d'une grande utilité, certaines modèles à rénover genre plissée ou cousu année 1900.
Effectivement, cela serait une bonne idée de nous soutenir mutuellement et de partager des idées et des renseignements.

Par **isabelle57**, le **07/01/2010 à 09:30**

bonjour Gigi

Pourrions-nous nous rencontrer, pour discuter est-ce que voir visuellement qui serait plus conviviale, je peux vous laisser mon mel perso pour éventuellement échanger nos numéros de téléphone si cela vous intéresse

bonne journée Isabelle

Par **gigi1961**, le **07/01/2010 à 13:11**

cela serait une excellente idée effectivement, mais a-t-on le droit de mettre une adresse ou un tel ici?

Par **isabelle57**, le **07/01/2010 à 18:53**

Bonsoir,

je vous inscrit juste mon mel isabelle57@neuf.fr

bonne soirée a bientôt
isabelle

Par **latisserande**, le **08/03/2013** à **15:07**

<http://www.alittlemarket.com/>

Pour vendre vos creations ce site est bien fait il est francais c 'est la que j'achète vêtements adultes enfants, jeux, jouets, bijoux et créations de toutes sortes.... on paie par chèque directement à la personne et cela se passe toujours très bien
amities à vous

Par **couturiere**, le **25/11/2013** à **10:57**

bonjour, je suis actuellement vendeuse retoucheuse ds une boutique , je fais 30h semaine , depuis plusieurs mois notre chiffre affaire baisse!
ns sommes en tout 4 vendeuses, mon patron voudrait diminuer mes heures donc de 30h passer à 25h de supprimer mon poste de retouche(en fait il veut diminuer ses charges!) et me suggère de me mettre en auto entrepreneur, donc je ferai 25h de vente et ls retouches de la boutique chez moi, est ce une bonne idée? je suis méfiante par apport aux charges!
j' ai peur de perdre en salaire, svp donnez- moi ds conseilles, d' avance merci,
val